Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Associe et fichage à la banque de france, création SARL

Par Visiteur

Bonjour,
Je suis actuellement fiché à la banque de France et j'ai un dossier de surrendettement en cours. Je désire créer une SARL en prendre 49% des parts. La gérance de cette société sera confiée à mon associé (qui n'a pas eu de problèmes bancaires).
J'aimerai donc savoir si une banque peut refuser d'ouvrir un compte professionnelle à notre société et refuser d'éventuels prrêts futurs ou découverts autorisés?
Merci d'avance. Cordialement

Par Visiteur

Cher monsieur,

Bonjour,
Je suis actuellement fiché à la banque de France et j'ai un dossier de surrendettement en cours. Je désire créer une SARL en prendre 49% des parts. La gérance de cette société sera confiée à mon associé (qui n'a pas eu de problèmes bancaires).
J'aimerai donc savoir si une banque peut refuser d'ouvrir un compte professionnelle à notre société et refuser d'éventuels prrêts futurs ou découverts autorisés?

Oui, c'est effectivement très probable. La plupart des banques refusent systématiquement l'ouverture d'un compte professionnel à une société dans lequel un interdit bancaire est un associé principal.

Après, tout dépend les garanties offerte par l'autre associé, s'il est un bon client ou pas. Si oui, alors il est plus judicieux d'ouvrir le compte auprès de banque.

Vous pouvez aussi faire le choix de prendre une participation minoritaire aujourd'hui et l'augmenter par la suite, après l'ouverture de la société.

Très cordialement.